

Santé environnement

Surveillances sanitaire et environnementale de l'Armada de Rouen, édition 2008

Sommaire

Abréviations	2	3. La surveillance environnementale	11
Introduction	3	3.1 Qualité de l'eau	11
Historique du rassemblement	3	3.2 Hygiène alimentaire	11
Objectif du dispositif de surveillance	3	3.3 Hygiène du site	12
Objectif du rapport	4	4. Résultats	12
1. Organisation du rassemblement	4	4.1 Les moyens mobilisés	12
1.1 Le site	4	4.2 Population – estimation du nombre de personnes présentes	13
1.2 Les manifestations durant l'Armada	4	4.3 Données d'activité sanitaire	13
1.3 Les infrastructures sanitaires sur le site	5	4.3.1 Les postes de secours	13
1.3.1 Alimentation en eau potable	5	4.3.2 Activité du centre 15	13
1.3.2 Aménagement des sanitaires	5	4.3.3 Les services d'urgence	14
1.3.3 Elimination des déchets	5	4.3.4 Maison médicale	15
1.4 L'organisation médicale	5	4.4 Données de surveillance épidémiologique	15
1.4.1 Sur le site	5	5. Discussion	16
1.4.2 L'organisation médicale hors site	6	5.1 Les données relatives à la population	16
2. Le dispositif de surveillance	6	5.2 Les données d'activité sanitaire	16
2.1 Spécificités de l'événement	6	5.3 Les données de morbidité	16
2.2 Objectifs	7	6. Conclusion	17
2.3 Les acteurs de la surveillance	7	Annexes	18
2.4 Systèmes de surveillance existants renforcés	7		
2.5 Dispositif complémentaire spécifique à l'Armada	8		
2.6 Les pathologies et événements à surveiller	8		
2.7 Surveillance des pathologies d'importation mis en place dans le cadre du règlement sanitaire international	9		
2.8 Modalités de fonctionnement du dispositif	9		
2.8.1 Recueil des informations	9		
2.8.2 Indicateurs sanitaires	9		
2.8.3 Analyse des données et rétro-information	11		

Surveillances sanitaire et environnementale de l'Armada de Rouen, édition 2008

Auteurs :

Dieter Van Cauteren
Epidémiologiste Profet, InVS Saint-Maurice
Nathalie Lucas
Ingénieur Sanitaire, Coordonnateur par intérim, Cire Haute-Normandie

Relecteurs :

Arnaud Mathieu
Responsable de service, InVS, Cire Normandie
Brigitte Helynck
Chargée de mission formation, InVS, Direction scientifique
Stéphanie Langolff et Anna Forgue
ARS Haute-Normandie

Personnes ayant participé au dispositif de surveillance :

- Samu de Rouen : Dr Patrick Lemerle et l'ensemble de l'équipe du Samu/Smur de Rouen
- Samu du Havre : Dr Drieu et l'ensemble de l'équipe du Samu/Smur du Havre
- Samu d'Evreux : Dr Lebrun et l'ensemble de l'équipe du Samu/Smur de l'Eure
- Les chefs des services d'urgence des établissements de santé publics et privés de Rouen, Elbeuf, Pont-Audemer, le Havre (départements de l'Eure et de la Seine-Maritime)
- Les chefs des services d'urgence des établissements de santé publics et privés de Deauville, Lisieux et Honfleur (département du Calvados)
- Ddass de Seine-Maritime (intégrée aujourd'hui dans l'Agence régionale de santé de Haute-Normandie) :
 - o Dr Vion, Mme Forgue et l'ensemble de l'équipe du service actions de santé publique
 - o M. Romac, Mme Langolff et l'ensemble du service santé environnement
- InVS :
 - o Dr Josseran, Dr Le Goaster et l'ensemble de la cellule de coordination des alertes (devenu le Département de coordination des alertes et des régions)
 - o Dr Tarantola et toute l'équipe du Département internationale et tropicale (devenu le Département international)
 - o Mme Lucas, Dr Révillion, M. Petit, Mme Blanchard de la Cellule interrégionale d'épidémiologie (devenue la Cire en régions Haute et Basse Normandie)

Remerciements :

Nous tenons à remercier pour leur collaboration :

- M. Herr, président de l'Association Armada et l'ensemble des organisateurs,
- La Préfecture de Seine-Maritime et tout particulièrement Mme Meier, directrice du SIRACEDPC et l'ensemble de son équipe,
- Le directeur de l'ARH de Haute-Normandie et toute son équipe,
- Le directeur de l'ARH de Basse-Normandie et notamment M. Chamberland,
- Les directeurs des établissements de santé publics et privés de Rouen, Elbeuf, Pont-Audemer, Deauville, Lisieux et Honfleur,
- La Direction départementale des services vétérinaires de Seine-Maritime,
- La Direction départementale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes de Seine-Maritime
- Tous les participants au dispositif de surveillance

Abréviations :

ADPC : Association départementale de protection civile
ARH : Agence régionale de l'hospitalisation
ASM : ambulances sanitaires mobiles
ASSU : ambulance de secours et soins urgents
CHU : Centre hospitalier universitaire
Cire : Cellule interrégionale d'épidémiologie
CRF : Croix rouge française
Ddass : Direction départementale des affaires sanitaires et sociales
DDCCRF : Direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
DDSV : Directions départementales des services vétérinaires
Drir : Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement
InVS : Institut de veille sanitaire
MDO : maladie à déclaration obligatoire
Misa : Mission interservices de sécurité alimentaire
Orsec : organisation de la réponse de sécurité civile
OSCOUR® : organisation de la surveillance coordonnée des urgences
PCI : poste de commandement interservices
PMA : poste médical avancé
Profet : programme de formation à l'épidémiologie de terrain
Samu : Service d'aide médicale urgent
SIRACEDPC : Service interministériel régional des affaires civiles et économiques de défense et de la protection civile
Smur : Service mobile d'urgence et de réanimation
Sdis : Service départemental d'incendie et de secours
SurSaUD® : surveillance sanitaire des urgences non spécifique et syndromiques
Tiac : toxi-infection alimentaire collective
VSAB : véhicules de secours et d'aide aux blessés

INTRODUCTION

HISTORIQUE DU RASSEMBLEMENT

Le rassemblement de grands voiliers intitulé « Les Voiles de la Liberté », a été organisé pour la première fois en 1989 à l'occasion du bicentenaire de la Révolution.

Cette manifestation, qui s'est déroulée dans le port de commerce de Rouen, a été suivie, en clôture, par une descente de la Seine.

Les organisateurs ont renouvelé ce rassemblement de bateaux en 1994, « L'Armada de la Liberté », pour célébrer le cinquantième anniversaire du débarquement allié en Normandie puis en 1999 sous le nom de « L'Armada du Siècle ». En parallèle a été organisé un rassemblement de grands bateaux au Havre du 15 au 21 juillet 1999 intitulé « Le Havre 99 ».

Du 28 juin au 6 juillet 2003 s'est déroulée « L'Armada 2003 » sur les quais de Rouen, réunissant 33 voiliers et 11 navires de guerre.

Pour la cinquième édition, un nouveau rassemblement de bateaux « L'Armada 2008 » s'est déroulé du 5 au 14 juillet 2008 et a accueilli près de 8 millions de visiteurs dont 1,5 millions le long de la Seine lors de la descente des bateaux entre Rouen et Le Havre.

Tout rassemblement de population peut être à l'origine d'une augmentation des risques sanitaires notamment du fait :

- de la concentration d'un grand nombre de personnes dans un même lieu dans le même temps, ce qui favorise par exemple la diffusion de maladies à potentiel épidémique, l'augmentation du nombre de traumatismes ;
- de la mise en place de structures temporaires d'accueil/de restauration collective avec parfois des conditions d'hygiène précaires malgré les mesures de contrôle instituées ;
- des conditions climatiques et environnementales susceptibles de provoquer des problèmes sanitaires liés à la chaleur et susceptibles d'être aggravés par la pollution de l'air, concomitante à l'ozone et aux poussières fines ;
- des maladies d'importation en provenance de pays où ces pathologies sont endémiques (choléra, diphtérie) ;
- de la mobilité de la population concernée qui peut rendre difficile la mise en œuvre de mesures de prévention/contrôle au sein de cette population ;
- des bagarres ou rixes ;
- des blessures accidentelles.

Ces risques nécessitent :

- un contrôle au préalable et pendant toute la durée de la manifestation de l'ensemble des installations pouvant faire courir un risque pour la santé ;
- une information préalable de tous les acteurs de santé sur les conduites à tenir face à certains risques (maladies infectieuses importées par exemple) ;
- une information des participants et spectateurs sur les mesures de prévention ;
- une organisation des services de secours et des services de soins pour faire face à cet afflux de population ainsi qu'à toute situation d'urgence sanitaire ;
- un renforcement de la veille sanitaire.

A l'occasion de « L'Armada 2008 », il a donc paru pertinent d'activer un système de surveillance épidémiologique.

OBJECTIF DU DISPOSITIF DE SURVEILLANCE

Un dispositif de surveillance épidémiologique a été mis en place durant la manifestation. Cette surveillance avait pour objectifs :

- de prévenir et de détecter rapidement tout événement de santé anormal nécessitant une intervention de prévention, de prophylaxie ou de contrôle immédiat par les autorités sanitaires, ou toute situation à caractère épidémique ;

- d'évaluer les risques sanitaires pouvant entraîner des pathologies épidémiques ;
- d'aider à la décision les autorités sanitaires pour l'intervention lors d'une éventuelle épidémie.

En tant qu'antenne régionale haut-normande de l'InVS, la Cellule interrégionale d'épidémiologie (Cire), en lien avec la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass) de Seine-Maritime, a été chargée de mettre en place le dispositif et d'assurer la surveillance épidémiologique pendant la manifestation.

OBJECTIF DU RAPPORT

Le rapport présenté ici a pour objectif de faire la synthèse de l'organisation du rassemblement, de présenter le dispositif de surveillance environnementale et épidémiologique et d'en faire le bilan.

Quelques éléments de discussion seront ensuite proposés à la réflexion des lecteurs.

1 ORGANISATION DU RASSEMBLEMENT

1.1 Le site

L'Armada 2008 a rassemblé du 5 juillet au 14 juillet 2008 (annexe 1) 31 grands voiliers et 10 navires de guerre, soit 41 navires représentant 18 nations, rassemblés le long des quais rives droite et gauche de la Seine du port de commerce de Rouen (Seine-Maritime), en aval du pont Guillaume le Conquérant et de part et d'autre du Pont Flaubert sur la rive droite.

En amont du pont Guillaume le Conquérant, le long des quais étaient installés :

- des bateaux de transport de passagers maritimes (bateaux promenade) ;
- 18 bateaux restaurants.

La semaine précédant l'ouverture officielle de l'Armada, des tentes et pagodes ont été installées le long des quais, pour l'accueil de :

- un village VIP ;
- un village gourmand ;
- des stands commerciaux ;
- plus de 40 restaurants ;
- des brasseries ;
- des sandwicheries.

1.2 Les manifestations durant l'Armada

Chaque jour, les voiliers et navires de guerre ont accueilli gratuitement sur leurs ponts des centaines de milliers de visiteurs.

En parallèle, diverses manifestations ont été organisées sur l'eau, sur les quais, dans la ville de Rouen et dans les communes de l'agglomération rouennaise pendant la période de l'Armada.

- Chaque soir, jusqu'au dimanche 13 juillet à partir de 23h, un feu d'artifice a été tiré des quais rive gauche.
- Chaque soir, rive droite un concert était organisé par la région avec entre autres Alain Bashung, Aaron, Hugues Aufray, Wax Tailor, l'Opéra de Rouen, Cali et Iggy Pop and the Stooges.
- Le samedi 5 juillet, l'inauguration officielle de l'Armada a été célébrée.
- La messe des marins (télévisée) a été célébrée le dimanche 6 juillet au matin.
- Le jeudi 10 juillet au matin, les quais de Rouen ont été le lieu du grand footing de l'Armada.
- Le vendredi 11 juillet a eu lieu le congrès des villes marraines.
- Le samedi 12 juillet a été l'occasion de suivre les marins pour le défilé des équipages à travers les rues de Rouen sur les rives droite et gauche dans l'après-midi.
- Le dimanche 13 juillet des animations du dernier jour ont eu lieu toute la journée avec notamment la grande bénédiction interreligieuse de tous les voiliers depuis la Seine.
- Le lundi 14 juillet au matin commençait le départ des bateaux et la parade de la Seine avec la descente du fleuve jusqu'à Honfleur (Calvados).

1.3 Les infrastructures sanitaires sur le site

1.3.1 Alimentation en eau potable

L'alimentation en eau potable était réalisée à partir du réseau de distribution de la ville de Rouen existant, situé sur les quais rive droite et rive gauche.

Le raccordement au réseau d'eau potable a concerné :

- les navires de guerre et voiliers à quai ;
- les bateaux restaurants ou de promenade raccordés avec leur propre matériel sur des branchements spécifiques existants le long des quais ;
- les rampes d'eau potable publiques (8 rive droite et 4 rive gauche) composées de robinets poussoirs alimentés en permanence à partir de branchements spécifiques situés derrière les hangars, ce qui permettait une évacuation directe par le réseau d'assainissement pluvial. La signalisation des points d'eau était réalisée sur des plots en béton ;
- les établissements de restauration alimentés en permanence par un réseau secondaire en polyéthylène agréé au contact alimentaire, enterré par l'association Armada et raccordé à des branchements spécifiques situés le long des hangars ;
- quelques tentes VIP ;
- les postes de secours raccordés par l'Armada sur des branchements spécifiques situés le long des quais ;
- de l'eau distribuée gratuitement (navires de guerre, voiliers), contre une somme forfaitaire (point d'eau potable pour le public) ou encore facturée au mètre cube consommé (bateaux restaurants).

1.3.2 Aménagement des sanitaires

12 blocs sanitaires comprenant 177 WC dont 12 accessibles aux personnes à mobilité réduite, 157 urinoirs, 131 lavabos, ont été aménagés le long des quais rive droite et rive gauche. Ceux-ci étaient alimentés en eau par des bâches tampon. Des plaques « eau non potable » étaient affichées sur chaque lavabo.

Certains restaurants ont également loué des WC chimiques pour leur clientèle et leur personnel.

Les vidanges des sanitaires ont été assurées quotidiennement par une société spécialisée.

1.3.3 Elimination des déchets

L'organisation mise en place a assuré :

- la collecte et l'élimination des déchets assimilables aux déchets ménagers ;
- le tri des déchets recyclables avec collecte par barge ;
- la collecte des déchets d'activités de soins issus des postes de secours. Les déchets d'activités de soins produits au niveau des postes de secours étaient conditionnés de façon réglementaire et éliminés avec les déchets d'activités de soins du Centre hospitalier universitaire (CHU) puis incinérés à l'usine d'incinération Vesta (filiale spécifique).

1.4 L'organisation médicale

1.4.1 Sur le site

Le Samu de Rouen a assuré la responsabilité de l'organisation du dispositif et a fait appel à ses partenaires habituels :

- le Service mobile d'urgence et de réanimation (Smur) ;
- les médecins libéraux rouennais ;
- les associations de secourisme (Association départementale de protection civile (ADPC) et la Croix rouge française (CRF)).

Ce dispositif médical était en parfaite articulation avec les dispositifs mis en place par les autres services présents sur le terrain, en particulier, le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) ainsi que les services de police.

Une plate-forme commune Service d'aide médicale urgente (Samu) / Sdis au sein du poste de commandement interservices (PCI) a été mise en place pour la première fois.

Les moyens fixes engagés concernaient six postes de secours (ouverts de 10h à 1h du matin), abrités dans des structures type Algéco® et répartis sur les deux rives du site (4 rive droite et 2 rive gauche) et 2 postes de secours supplémentaires autour du site des concerts.

Les postes médicalisés (1 sur chaque rive) étaient constitués de la manière suivante :

- 1 équipe Smur ;
- 1 médecin libéral ;
- 10 secouristes répartis en 2 équipes.

Les autres postes étaient non médicalisés et composés de deux équipes de secouristes.

Les moyens d'intervention et de transport sanitaire concernaient :

- une ambulance de secours et soins urgents (ASSU) sur chaque rive, attachée aux postes médicalisés ;
- des ambulances sanitaires mobiles (ASM) des associations de secourisme.

A ces moyens, il convient d'ajouter les véhicules de secours et d'aide aux blessés (VSAB) du Sdis.

Si le dispositif médical sur le site s'avérait brutalement insuffisant en raison d'un événement exceptionnel de grande ampleur, les lots de matériels "Orsec" du Samu, stockés au CHU, se tenaient prêts à rejoindre le site dans les plus brefs délais.

En cas de déclenchement d'un plan rouge, 2 structures « poste médical avancé » (PMA) (une sur chaque rive) étaient répertoriées sur le site.

1.4.2 L'organisation médicale hors site

En lien avec l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH), les établissements de santé publics, dont le CHU/Hôpitaux de Rouen, et privés des agglomérations Rouen et Elbeuf ainsi que ceux concernés par la descente en Seine (Pont-Audemer, Lisieux, Honfleur et agglomération du Havre) ont été informés préalablement au déroulement de l'Armada afin de pouvoir accueillir les patients éventuels. Durant l'Armada, aucun lit d'hospitalisation n'a été fermé (période estivale).

En prévision de l'Armada, les médecins libéraux de Seine-Maritime ont été sensibilisés par la Cire à la nécessité de déclarer immédiatement les maladies à déclaration obligatoire tout particulièrement pendant la manifestation.

2 LE DISPOSITIF DE SURVEILLANCE

2.1 Spécificités de l'événement

L'événement présentait des spécificités qui devaient être intégrées dans la surveillance, à savoir :

- afflux massif de touristes (près de 8 millions de personnes à l'édition 2003) ;
- durée de l'événement (10 jours) ;
- installation sur les quais de Rouen de structures temporaires pour l'alimentation en eau, restauration provisoire ;
- événement à géographie variable : sites de Rouen et descente de la Seine le 14 juillet entre Rouen et le Havre ;
- descente de la Seine le 14 juillet, jour férié marqué par d'autres manifestations ;
- période de début de vacances propice aux déplacements de touristes dans la région (du fait notamment de l'Armada) et sur le littoral.

Aussi, 4 zones de surveillance épidémiologique ont été définies :

- ZONE 1 dite « ZONE ROUEN », c'est-à-dire : le site, les agglomérations de Rouen et d'Elbeuf, du 5 au 14 juillet 2008 ;
- ZONE 2 dite « ZONE DESCENTE » à partir du 12 juillet avec extension de la zone de surveillance épidémiologique aux bordures de la Seine au littoral de l'embouchure de la Seine c'est-à-dire : agglomération du Havre, Pont-Audemer (secteur Ouest du département de l'Eure), Samu 27, et la côte Fleurie du département du Calvados (Deauville, Honfleur) ;
- ZONE 3 relative à un renforcement de la veille sanitaire incluant l'ensemble des acteurs des départements de Seine-Maritime et de l'Eure ;
- ZONE 4 de veille sanitaire internationale avec le Département international et tropical de l'InVS.

2.2 Objectifs

Les objectifs de la surveillance sanitaire à mettre en place autour de « l'Armada 2008 » étaient de :

- prévenir et de détecter rapidement tout événement de santé anormal défini comme toute pathologie nécessitant une intervention de prévention, de prophylaxie ou de contrôle sanitaire immédiats des autorités sanitaires, ou toute situation à caractère épidémique ;
- mettre en œuvre rapidement des mesures d'investigation ;
- évaluer les risques sanitaires pouvant entraîner des pathologies épidémiques ;
- aider à la décision les autorités sanitaires pour l'intervention lors d'une éventuelle épidémie.

L'analyse quotidienne des données recueillies de façon active pour les zones de surveillance (Rouen et zone de descente), en matinée, (correspondant aux informations de la veille ou en cours de journée si besoin) devait permettre de détecter tout événement de santé dans la population afin de déclencher précocement des interventions de santé publique ayant pour but de contrôler la diffusion de maladies à potentiel épidémique.

Deux dispositifs de surveillance ont été mis en place. Le premier visait la surveillance épidémiologique de la population et le deuxième la surveillance environnementale.

Pour le volet épidémiologique, la surveillance a été activée la veille de l'ouverture de l'Armada (vendredi 4 juillet 2008).

En ce qui concerne la surveillance environnementale, le dispositif de surveillance a été activé 72 h avant l'ouverture officielle de l'Armada (montage des tentes de restauration, installation des cuisines provisoires, contrôle des bateaux restaurants (eau, cuisine...)).

2.3 Les acteurs de la surveillance

La Cire, en lien avec la Ddass et les acteurs locaux, a été chargée de mettre en place le dispositif et d'assurer la surveillance épidémiologique pendant la manifestation.

Les acteurs locaux impliqués dans la surveillance étaient :

- les Ddass de Seine-Maritime et de l'Eure ;
- les urgentistes des postes de secours mis en place sur le site ;
- les Samu de Rouen, le Havre et Evreux ;
- les médecins des services d'urgences de la Région de Haute-Normandie, et des Centres hospitaliers de Deauville, Lisieux et Honfleur (14) ;
- les médecins de l'association SOS Médecins de Sotteville-lès-Rouen (agglomération de Rouen) ;
- les médecins libéraux de la maison médicale de Rouen et du Havre ;
- les médecins généralistes des agglomérations de Rouen et d'Elbeuf.

Pour le volet environnemental :

- Météo-France ;
- Air Normand ;
- la mission inter-service de sécurité alimentaire de Seine-Maritime.

2.4 Systèmes de surveillance existants renforcés

Le système de surveillance activé durant l'Armada était basé sur les dispositifs de veille disponibles en Haute-Normandie. Il s'agissait de :

1. La surveillance des maladies à déclaration obligatoire (MDO) :

Le Code de la santé publique a fixé une liste de 30 pathologies à déclaration obligatoire. Parmi celles-ci, les grands rassemblements de population sont particulièrement à risque au regard des pathologies suivantes :

- les infections invasives à méningocoque ;
- les toxi-infections alimentaires collectives (Tiac) ;
- la listériose ;
- la légionellose.

Renforcement :

- sensibilisation des médecins et des biologistes à la nécessité de signaler sans délai tout cas de MDO à la Ddass à l'occasion de la diffusion par la Cire du deuxième bulletin relatif aux MDO intitulés « MDO Infos Région » ;
- rappel de la procédure de notification ;
- analyse quotidienne par la Ddass des informations recueillies.

2. La surveillance sanitaire des urgences non spécifique et syndromiques (SurSaUD®) et des décès.

Ce dispositif de surveillance était basé sur le suivi d'indicateurs d'activité des urgences et Samu d'une part et la surveillance syndromique des services d'urgence et du secteur libéral (SOS Médecins) d'autre part, issus :

- des services d'urgences et Samu via le serveur de veille et d'alerte de l'Agence régionale de hospitalisation de Haute-Normandie (nombre des passages aux urgences, sorties Samu, décès hospitaliers...) et le réseau OSCOUR® (Organisation de la surveillance coordonnée des urgences) de l'InVS impliquant le Groupe hospitalier du Havre ;
- de l'association SOS Médecins de Sotteville-lès-Rouen.

3. Autres systèmes :

Toute information sanitaire adressée ou recueillie à l'InVS *via* ses partenaires (CNR, réseaux de surveillance européens et internationaux...) et concernant la région Haute-Normandie devait faire l'objet d'une information immédiate à la Cire et à la Ddass.

Enfin, l'ensemble des professionnels de santé de la région a été sensibilisé à la nécessité de signaler tout événement jugé anormal à la Ddass, *a fortiori* si cet événement semblait en lien avec le rassemblement. Toutes les Cire et les Ddass en étaient informées et sensibilisées afin de transmettre tout cas qui aurait un lien avec cette manifestation.

2.5 Dispositif complémentaire spécifique à l'Armada

D'autres dispositifs de surveillance ont été mis en place lors de la manifestation :

1. Surveillance environnementale : données de qualité de l'eau, hygiène alimentaire issues des contrôles menés sur le site de l'Armada. Les résultats de ces inspections ou de ces contrôles ont fait l'objet de rapports pouvant être utilisés dans le cadre de la veille sanitaire. Par ailleurs, les données de qualité de l'air (concentration en ozone et en poussières PM10) ont été intégrées au suivi.
2. Surveillance sanitaire issue des postes de secours : 8 postes de secours étaient présents sur le site (4 rive droite, 2 rive gauche et 2 autour du site des concerts). Ces données ont été recueillies grâce à une fiche spécifique transmise à la Cire quotidiennement.

2.6 Les pathologies et événements à surveiller

Il s'agit des événements ou pathologies dont la gravité ou la fréquence inhabituelle nécessite une intervention des autorités sanitaires, ainsi que les pathologies en lien avec les conditions environnementales de la manifestation (eau, alimentation) telles que les gastro-entérites ou la concentration de population (comme les blessures accidentelles ou issues de bagarres). Ont ainsi été retenus :

- les problèmes liés à la chaleur (peau chaude, rouge et sèche, maux de tête violents, confusion et perte de conscience, éventuellement convulsions, hyperthermie (température > 40 °C) ;
- les syndromes méningés (raideur de la nuque constatée cliniquement) ;
- les gastro-entérites (3 selles ou plus au cours des dernières 24 heures associées ou non à des vomissements, de la fièvre ou des crampes abdominales) ;
- les accidents cardiaques ;
- l'asthme (dyspnée expiratoire) ;
- les blessures accidentelles ;
- les blessures résultant de bagarres, rixes ;
- les noyades.

Les items épidémiologiques retenus étaient communs à toutes les fiches de renseignements. En raison de la charge de travail des services d'urgence, il n'a pas été possible de distinguer les patients provenant ou non de l'Armada. Les fiches épidémiologiques et d'activité renseignées par les services d'urgence traduisaient l'activité globale des services.

2.7 Surveillance des pathologies d'importation mis en place dans le cadre du règlement sanitaire international.

L'afflux de voyageurs et de marins en provenance de certains de ces pays où sévissait de façon endémo-épidémique un certain nombre de maladies infectieuses transmissibles pouvait constituer un risque d'importation et d'implantation de maladies jusqu'alors peu fréquentes ou inexistantes en Haute-Normandie et plus largement en France métropolitaine. Une vérification par rapport à l'origine des bateaux a été faite en partenariat avec le Département international et tropical de l'InVS. Cependant ce risque était très faible à cause d'un nombre de visiteurs très limité en provenance de pays endémiques et une absence de conditions climatiques favorables à l'implantation de vecteurs dans la région.

2.8 Modalités de fonctionnement du dispositif

2.8.1 Recueil des informations

Sont présentés dans le tableau 1, l'organisation de collecte des données :

Tableau 1 - Modalités de recueil des informations dans le cadre du dispositif de veille sanitaire, Armada 2008, Rouen, France, 5 - 14 juillet 2008

Type d'informations	Source de données	Modalités de collecte	Périodicité
Activité des postes de secours et épidémique	Samu Rouen	Mail/fichier Excel avec les données d'activité	Quotidienne
Données d'activité et données épidémiologiques	Maisons médicales de Rouen et du Havre	Fiche de recueil spécifique par fax	Quotidienne
Données d'activité des services d'urgences et Samu	ARH	Extraction automatisée pour les établissements de Seine-Maritime et de l'Eure	Quotidienne
Données d'activité et données épidémiologiques	SOS Médecins	Fiche de recueil spécifique par les Samu et les établissements du Calvados Extraction automatisée	Quotidienne
Maladies à déclaration obligatoire (MDO)	Ddass	Signalement (téléphone, fax), fiches spécifiques MDO	A chaque signal
Signalements spontanés des professionnels de santé	Ddass	Téléphone	Quotidienne
Inspections sanitaires environnementales	Misa - PC	Rapports internes	Quotidienne
Environnement (température, qualité de l'air)	Météo-France Air Normand	Transmission automatique	Quotidienne

2.8.2 Indicateurs sanitaires

La liste des indicateurs sanitaires suivis à partir des différents systèmes retenus dans le cadre de ce dispositif de surveillance est donnée dans le tableau 2.

Tableau 2 - Liste des indicateurs suivis dans le cadre du dispositif de veille sanitaire, Armada 2008, Rouen, France, 5 - 14 juillet 2008

Systèmes	Partenaires	Indicateurs	Périodicité
Postes de secours	Samu 76A (Rouen) qui coordonne l'ensemble	- nombre de patients pris en charge - nombre d'évacuation des patients - nombre de patients évacués par moyens d'évacuation - origine du patient - données épidémiologiques : nombre de pathologies cibles (problèmes liés à la chaleur, asthme, gastro-entérite, syndrome méningé, accident cardiaque, blessures accidentelles, blessure résultant de bagarres, noyades)	quotidienne
Maisons médicales de Rouen	Médecins libéraux	- nombre total de consultants - données épidémiologiques : nombre de pathologies cibles (problèmes liés à la chaleur, asthme, gastro-entérites, syndromes méningés, accidents cardiaques, blessures accidentelles, blessures résultant de bagarres) - commentaires	quotidienne
Serveur ARH de Haute Normandie	Etablissements de santé de Rouen, le Havre, Elbeuf, Pont-Audemer,	- nombre total de décès - nombre total de primo passages aux urgences + hospitalisations - données Samu : nombre total d'affaires	quotidienne
Fiche de recueil de données	Département du Calvados CH de Lisieux, Honfleur et de Deauville	- analyse de données : nombre de pathologies cibles (problèmes liés à la chaleur, asthme, gastro-entérites, syndromes méningés, accidents cardiaques, blessures accidentelles, blessures résultant de bagarres) - commentaires	quotidienne
SurSaUD[®]	Association SOS-Médecins Sotteville-lès-Rouen	- nombre total d'appels - nombre d'appels pour des motifs prédéfinis.	quotidienne
MDO	Ensemble des déclarants	- nombre de légionelloses - nombre de TIAC - nombre d'IIM	à chaque signal
Signalements spontanés des professionnels de santé	Ensemble des professionnels de santé	- nombre de signalements spontanés - motifs des signalements	à chaque signal
Inspections sanitaires et environnementales	Ddass, DDSV, Drire	- nombre d'inspections (eau de distribution, points de restauration collective...) - nombre d'anomalies détectées	quotidienne

2.8.3 Analyse des données et rétro-information

L'analyse des indicateurs a été réalisée quotidiennement par la Cire.

Les fiches de renseignements standardisées ont été réceptionnées quotidiennement à la Cire par fax ou par mail avant 12h (annexes 2 à 4). Une fois collectées, les données d'activité et de morbidité étaient validées puis saisies si nécessaire sous Excel, et analysées.

La Cire a réalisé quotidiennement un bulletin de veille sanitaire envers les acteurs locaux concernés.

Le bulletin de rétro information comportait des informations concernant :

- les postes de secours (nombre de patients pris en charge et leur origine, données épidémiologiques) ;
- l'activité globale du Samu ;
- l'activité des urgences (nombre de primo passages attendus et observés, données épidémiologiques) ;
- l'activité du secteur ambulatoire (nombre d'appels de SOS Médecin Rouen attendu et observé, données épidémiologiques) ;
- l'activité des maisons médicales (nombre de consultations) ;
- les données météo et les indicateurs environnementaux ;
- les signalements recueillis par les Ddass ;
- des commentaires généraux et des commentaires pour chaque source d'information ;
- les contrôles sur le site effectués par la Misa (Surveillance eau, hygiène et sécurité alimentaire).

Ce rapport faisait l'objet d'une synthèse par la Cire, transmise entre 14h et 16h aux déclarants, à la Ddass de Seine-Maritime et au PCI pour le débriefing de fin de journée (18h).

3 LA SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE

3.1 Qualité de l'eau

En complément du contrôle sanitaire réglementaire de l'eau potable réalisé par la Ddass sur les eaux d'alimentation distribuées par la ville de Rouen, un programme de contrôle spécifique a été réalisé.

Ces actions ont concerné, comme en 2003 :

- la qualité de l'eau distribuée sur les quais (restaurants et points d'eau potable gratuite mis à la disposition du public) ;
- l'eau et la glace alimentaire utilisées sur les bateaux restaurants.

Les prélèvements ont été réalisés et analysés par le laboratoire ETSA (Expertises technologies et services – analyses) de Rouen agréé pour le contrôle sanitaire de l'eau.

Les paramètres contrôlés étaient : taux de chlore libre, analyses bactériologiques type B3 (bactéries aérobies à 22 °C, bactéries aérobies à 36 °C, coliformes totaux et thermotolérants, spores anaérobies sulfito-réductrices, *E.Coli*).

En cas de mauvais résultats, un nouveau prélèvement était effectué et des actions correctives immédiatement engagées.

En même temps que les prélèvements d'eau, des contrôles étaient réalisés sur le respect des règles d'hygiène et la recommandation relative au maintien d'un taux de chlore résiduel minimum dans l'eau stockée sur les bateaux restaurants (annexes 5).

3.2 Hygiène alimentaire

Le pôle de compétence de sécurité alimentaire a eu la charge d'organiser les contrôles alimentaires en amont et pendant l'Armada. Les contrôles ont été réalisés par la Ddass, la DDSV, la DDCCRF et le service d'hygiène de la ville de Rouen.

Deux types de contrôle ont été organisés :

→ En amont de la manifestation

Dans les mois précédant la manifestation, des inspections préventives des établissements susceptibles d'accueillir du public en masse dans le cadre de l'Armada (hôtels, campings, restaurants) ont été réalisées par les services, à Rouen et dans les environs entre avril et juillet 2008.

Dans les semaines précédentes, envoi d'un questionnaire préalable auprès des bateaux restaurants et bateaux de promenades, quant à leur mode de fonctionnement. Des visites préventives des bateaux restaurants ont été effectuées par les DDSV des départements d'origine.

Dans les jours précédant la manifestation, des contrôles de montage des cuisines provisoires et des matières premières des restaurants sur les quais, et des bateaux restaurants à leur arrivée, ont été menés par les 4 services compétents.

→ Durant la manifestation

Tous les matins de la manifestation, les quatre services du pôle de sécurité alimentaire se sont retrouvés à 9h sur site, au PC Ddass, pour organiser les contrôles de la matinée (4 à 5 équipes de 2).

Etaient contrôlés, dès l'ouverture de la manifestation :

- les bateaux restaurants ;
- les restaurants de 400 à 600 places ;
- les brasseries ;
- les sandwicheries ;
- le village gourmand.

Pour les contrôles, une grille de surveillance a été élaborée préalablement (annexe 6). En fonction des observations, les services ont codifié les établissements :

- rouge : à contrôler systématiquement le lendemain – actions correctives immédiates ;
- vert : contrôle sous 48 à 72 h – maintien de la vigilance.

Un débriefing des équipes était effectué en fin de matinée.

3.3 Hygiène du site

La Ddass – Service santé-environnement, chargée du contrôle du respect du cahier des charges et de la salubrité publique a mis en place un contrôle des sanitaires du site selon une grille de surveillance.

Les résultats des contrôles étaient transmis à l'organisateur pour corrections éventuelles.

4 RESULTATS

4.1 Les moyens mobilisés

Aujourd'hui la Cire a acquis une expérience et une expertise pour la mise en place d'un dispositif de surveillance temporaire qui mobilise l'ensemble de l'équipe durant l'événement.

La Cire s'est mobilisée dans la préparation du dispositif à compter de fin 2007 à hauteur de 0,3 équivalent temps plein (ETP). Durant la manifestation et la semaine précédente, le service a mis à disposition 2 ETP (du 4 juillet au 14 juillet 2008). Une astreinte a également été mise en place par le médecin et l'ingénieur de la Cire durant la manifestation. Par ailleurs, s'agissant d'une équipe resserrée en effectif tendu, une mission temporaire a été proposée à Dieter Van Cauteren, stagiaire PROFET en amont et pendant la manifestation.

Concernant la veille sanitaire, les médecins inspecteurs de la Ddass ont assuré des astreintes et une permanence au PCI durant la manifestation.

L'implication de la Ddass a également concerné la mise en place et la gestion du dispositif d'aide pour les enfants et personnes âgées égarés (en lien avec les secteurs enfance en danger et personnes âgées du Conseil Général), la prévention des maladies sexuellement transmissibles ainsi que l'ensemble des problématiques de sécurité liées à ce type de manifestation.

4.2 Population – Estimation du nombre de personnes présentes

Il n'a pas été possible de disposer quotidiennement des données de fréquentation du site. La fréquentation globale du site est estimée à 9 millions de visiteurs dont 2 millions de personnes réparties le long des boucles de la Seine entre Rouen et le Havre – Honfleur, le lundi 14 juillet, jour de la descente de la Seine.

4.3 Données d'activité sanitaire

4.3.1 Les postes de secours

Les postes de secours ont été activés du 5 juillet au 13 juillet 2008. En effet, le 14 juillet 2008 les bateaux ont progressivement quitté les quais de Rouen entre 8 h et 12 h et le dispositif a été allégé. L'expérience acquise durant les précédentes éditions de cette manifestation montre que pour la descente en Seine, la très grande majorité des touristes est placée tout le long de la Seine entre Rouen et Le Havre pour assister à la descente du fleuve par les navires de guerre et voiliers. En effet, les postes de secours sur le site de l'Armada n'ont accueilli que 12 patients en consultation pour la journée du 14 juillet. Au total ils ont accueilli en 9 jours (du 5 au 13 juillet), 1 707 patients en consultation, répartis comme indiqué dans le tableau 3.

Tableau 3 : Distribution des consultations des postes de secours par jour, Armada 2008, Rouen, France, 5 - 14 juillet 2008 (source : Samu de Rouen)

Date	Nombre de consultations	(%)
5-juillet	262	15,3
6-juillet	229	13,4
7-juillet	86	5
8-juillet	130	7,6
9-juillet	194	11,4
10-juillet	91	5,3
11-juillet	153	9
12-juillet	211	12,4
13-juillet	351	20,6
5 juillet - 13 juillet	1 707	100

L'origine des patients était documentée pour 1 566 (92 %) des patients pris en charge par les postes de secours : 695 (44 %) résidaient en Seine-Maritime, 829 (53 %) habitaient dans un autre département de France et 42 (3 %) venaient de l'étranger.

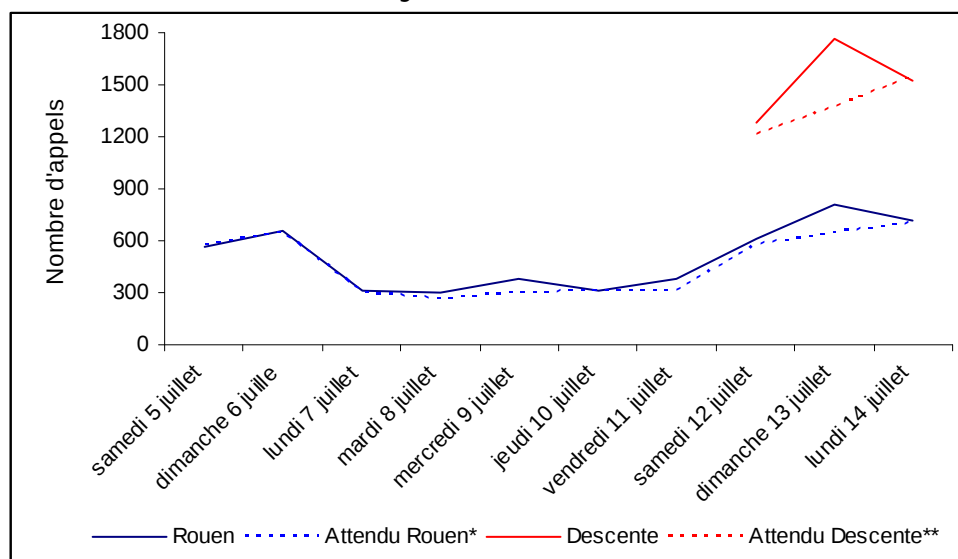
Comparé à l'édition 2003, le nombre de patients pris en charge est en diminution de 12,2 %.

4.3.2 Activité du Centre 15

Au total 5 033 appels, ont été enregistrés au cours des 10 jours au Samu de Rouen. La distribution de l'activité par jour est présentée sur la figure 1. Aucune suractivité n'a été observée par rapport aux valeurs attendues calculées sur les trois années précédentes.

Concernant la zone de surveillance élargie dans le cadre de la descente en Seine du 12 au 14 juillet (en rouge sur le graphique), l'activité des trois Samu (Rouen, Le Havre et Evreux) a été légèrement supérieure à l'attendue avec 4 573 appels (+11 %), notamment pour la journée du dimanche 13 juillet (+29 %), mais aucun problème particulier n'a été signalé à la Cire.

Figure 1 : Distribution du nombre d'appels enregistrés par le Samu, Armada 2008, Rouen, France, 5 - 14 juillet 2008 (source : ARH de Haute-Normandie et services d'urgence des établissements concernés)



* Zone Rouen = Samu Rouen ; ** Zone Descente = Samu Rouen, Le Havre et Evreux

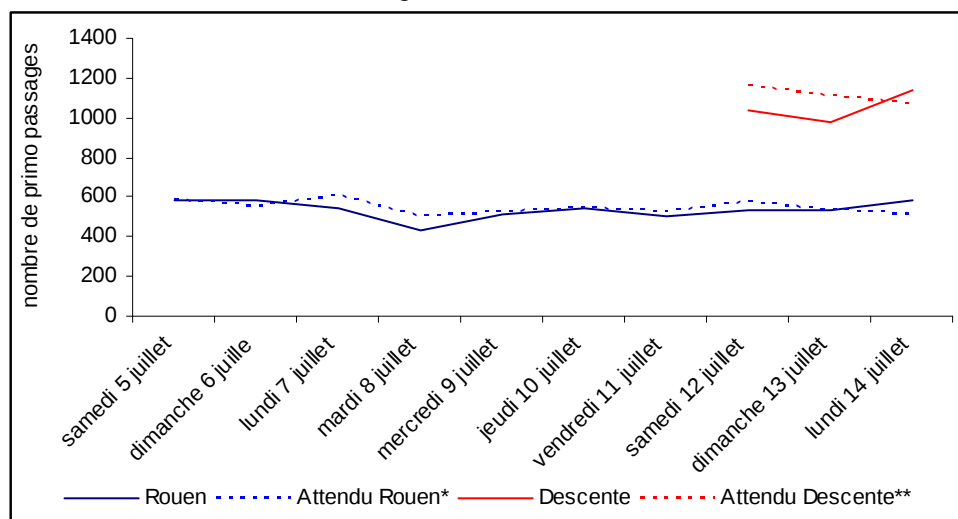
4.3.3 Les services d'urgence

L'extraction automatisée *via* le serveur de veille et d'alerte de l'ARH a permis d'obtenir quotidiennement l'activité globale des services d'urgence. Les données concernant les pathologies cibles ont été obtenues par une fiche spécifique (fax) ou par extraction automatique à partir du serveur ARH.

Du 5 au 14 juillet, les services d'urgence de la zone Rouen ont enregistré 5 358 primo passages. Concernant la zone de surveillance élargie dans le cadre de la descente en Seine du 12 au 14 juillet, les services d'urgence ont enregistré 3 158 primo passages (complétude de 75 % à 100 %).

L'évolution de ces activités au cours de cette manifestation est présentée sur la figure 2. Ces évolutions étaient conformes aux valeurs attendues. Aucune suractivité n'a été enregistrée.

Figure 2 : Distribution par jour des primo passages aux urgences, Armada 2008, Rouen, France, 5 - 14 juillet 2008 (source : ARH de Haute-Normandie et services d'urgences des établissements sanitaires concernés)



* Zone Rouen = CHU Charles Nicole ; CI de l'Europe et du Cèdre, CH Elbeuf ; ** Zone Descente = Zone Rouen + CH Le Havre ; CI Petit Colmoulin et Les Ormeaux ; CH Pont-Audemer ; CH Lillebonne ; CH Lisieux ; CH Honfleur et Polyclinique Deauville

4.3.4 Maison médicale

La Maison médicale de Rouen a accueilli 105 patients durant la période de l'Armada (pas de données pour la journée du 14 juillet). L'activité de la Maison médicale du Havre a été plus importante avec l'accueil de 168 patients en trois jours (12 - 14 juillet). Néanmoins seulement 11 patients présentaient une pathologie cible.

4.4 Données de surveillance épidémiologique

Les pathologies ou événements de santé sous surveillance spécifique ont fait l'objet d'un recueil quotidien par les postes de secours et les services d'urgences hospitalières du 5 au 14 juillet.

Aucune alerte en rapport avec la survenue de cas groupés de pathologies cibles ou d'une pathologie grave justifiant une investigation ou une intervention des autorités sanitaires n'a été enregistrée.

● Données issues des postes de secours

Au total 877 consultations sur 1 707 ont concerné des pathologies ou événements sous surveillance spécifique, soit 51 % de l'ensemble des consultations effectuées pendant la manifestation.

Parmi les 877 consultations, il s'agissait de blessures accidentelles pour 751 cas (86 %) et de problèmes de santé liés à la chaleur pour 64 cas (7 %) (tableau 4).

Tableau 4 : Distribution journalière des pathologies sous surveillance recensées dans les postes de secours, Armada 2008, Rouen, France, 5 - 14 juillet 2008 (source : Samu de Rouen)

Pathologies	5-juil.	6-juil.	7-juil.	8-juil.	9-juil.	10-juil.	11-juil.	12-juil.	13-juil.	Total
Problèmes liés à la chaleur	37	0	0	4	13	3	0	0	7	64
Asthme	0	0	1	0	0	0	0	1	4	6
Gastro-entérite	9	1	1	4	7	0	0	2	3	27
Syndrome méningé	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2
Accident cardiaque	2	2	1	1	1	0	1	2	1	11
Blessures accidentelles	91	99	54	64	80	91	51	111	110	751
Blessures résultant de rixes ou bagarres	3	0	2	0	0	0	0	1	4	10
Noyades	0	0	1	0	2	0	0	0	3	6
Total	142	102	60	73	103	94	53	118	132	877

● Données d'évacuation des postes de secours

153 patients, pris en charge par les postes de secours, ont nécessité une évacuation vers une structure sanitaire, soit en moyenne 9 % des consultations (tableau 5).

Tableau 5 : Distribution journalière des patients évacués vers une structure hospitalière après prise en charge par les postes de secours, Armada 2008, Rouen, France, 5 - 14 juillet 2008 (source : Samu de Rouen)

Date	Nombre de consultations	Nombre de patients évacués vers une structure hospitalière	(%)
05-juillet	262	12	4,6
06-juillet	229	10	4,4
07-juillet	86	6	7,0
08-juillet	130	16	12,3
09-juillet	194	18	9,3
10-juillet	91	10	11,0
11-juillet	153	15	9,8
12-juillet	211	20	9,5
13-juillet	351	46	13,1
5 juillet - 13 juillet	1 707	153	9,0

● Données issues des services d'urgences (zone Rouen)

Au total 2 000 primo passages sur 5 358 ont concerné des pathologies ou événements sous surveillance spécifique, soit 37 % de l'ensemble des primo passages enregistrés pendant la manifestation.

Parmi ces 2 000 primo passages, il s'agissait de blessures accidentelles pour 1 538 (77 %) cas ; et des accidents cardiaque pour 145 (7 %) cas (tableau 6).

Tableau 6 : Distribution journalière des pathologies sous surveillance recensées dans les services d'urgences de la zone Rouen, Armada 2008, Rouen, France, 5 - 14 juillet 2008 (source : services d'urgence des établissements sanitaires concernés)

Pathologies	5-juil.	6-juil.	7-juil.	8-juil.	9-juil.	10-juil.	11-juil.	12-juil.	13-juil.	14-juil.	Total
Problèmes liés à la chaleur	17	14	3	3	12	7	11	5	5	0	77
Asthme	1	3	4	1	5	2	1	5	3	4	29
Gastro-entérite	8	9	6	4	3	5	24	11	19	6	95
Syndrome méningé	5	9	5	0	3	3	4	4	1	0	34
Accident cardiaque	20	6	22	8	11	16	22	19	20	1	145
Blessures accidentelles	151	192	185	129	183	158	133	155	157	95	1 538
Blessures résultant de rixes ou bagarres	11	11	14	5	8	4	6	12	7	4	82
Total	213	244	239	150	225	195	201	211	212	110	2 000

● Maladies à déclaration obligatoire

Aucun cas de maladie à déclaration obligatoire n'a été signalé à la Ddass de Seine-Maritime au cours des neuf jours de surveillance concernant des personnes ayant fréquenté le site de l'Armada.

5 DISCUSSION

5.1 Les données relatives à la population

Les données relatives à la population sont difficiles à interpréter. En effet, le site était ouvert sur la ville et ne permettait pas de comptage précis des visiteurs de la manifestation. On ne disposait donc que d'une estimation globale de la fréquentation au cours de la manifestation.

5.2 Les données d'activité sanitaire

Le nombre et la distribution des consultations des différents postes de secours a été conforme aux valeurs attendues et comparable à l'activité observée pendant la manifestation en 2003.

Au regard de la charge de travail du Centre 15 et au sein des services d'urgences hospitalières, il n'a pas été possible d'obtenir une identification des patients venus consulter et ayant précédemment fréquenté le site de l'Armada.

Un dispositif de surveillance non spécifique et syndromique a été rajouté pour la première fois lors de cette édition. Ce dispositif a permis d'obtenir des données d'activité des services d'urgence, des Samu et SOS médecins.

Le suivi quotidien de l'activité globale des Samu n'a détecté aucune suractivité par rapport aux valeurs attendues.

L'activité des urgences a également été conforme aux valeurs attendues. La distribution des pathologies cibles a également pu être suivie. Aucune augmentation relative au nombre de prises en charge pour ces pathologies n'a été observée. Le profil des pathologies sous surveillance était comparable de jour en jour.

5.3 Les données de morbidité

Une définition précise des pathologies et événements sous surveillance a été retenue dans ce protocole afin d'identifier les objectifs de la surveillance pour certaines pathologies en terme de prévention ou actions éventuelles.

Contrairement aux éditions précédentes la mise en place du dispositif de surveillance non spécifique a permis de suivre l'activité globale et la distribution des pathologies cibles des services d'urgences et Samu de la région de Haute-Normandie ainsi que les données de l'association SOS Médecins de Sotteville-lès-Rouen.

Aucune alerte en rapport avec la survenue des pathologies cibles et aucune suractivité des services d'urgences n'a été observée, indiquant une bonne prise en charge des patients par le dispositif médical mis en place sur le site.

6 CONCLUSION

Mise en place pour la troisième fois, la surveillance a contribué à renforcer le travail de collaboration de la Cire avec les services actions de santé et santé-environnement de la Ddass. En outre, le dispositif a positionné clairement la Ddass dans sa responsabilité en matière de veille sanitaire et de gestion de l'alerte à l'occasion de ce type de manifestation en lien avec la Cire.

La participation des différents partenaires à cette surveillance a été satisfaisante. Sur la zone de Rouen, les données ont été obtenues presque tous les jours dans les temps et avec une complétude de 100 %, permettant une rétro information précise et complète aux différents partenaires et au PCI entre 14h-16h aux déclarants, à la Ddass de Seine-Maritime et au PCI pour le débriefing de fin de journée (18h). La surveillance élargie dans le cadre de la descente du 12 au 14 juillet a également été satisfaisante avec des taux de complétude au dessus de 75 %.

La surveillance quotidienne des indicateurs d'activité et de morbidité était primordiale afin de déclencher au besoin une alerte précoce. L'utilisation des données issues du dispositif de surveillance non spécifique mis en place pour les données des différents services d'urgences de la région et les données SOS médecins ont permis de compléter le dispositif par rapport au système mis en place en 2003.

ANNEXES

Annexe 1 : Plan du site

Annexe 2 : Fiche de recueil postes de secours

Annexe 3 : Fiche de recueil Samu / Centre 15

Annexe 4 : Bilan quotidien sécurités sanitaire et alimentaire

Annexe 5 : Fiche technique du rapport d'inspection sur site des installations

Annexe 6 : Fiche de contrôle des installations

Cire Normandie – Surveillances sanitaire et environnementale de l'Armada de Rouen, édition 2008



Annexe 2



Ministère du Travail, des Relations Sociales, de la Famille et de la Solidarité
Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative

DIRECTION REGIONALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
DE HAUTE-NORMANDIE

Cellule Inter-Régionale d'Epidémiologie
☎ 02.32.18.31.64 ou 06.82.39.74.29
☎ 02.32.18.26.50

Mail : dr76-cire-alerte@sante.gouv.fr



**VEILLE SANITAIRE ARMADA du 4 au 14 juillet 2008
BILAN QUOTIDIEN DES POSTES DE SECOURS**

**FICHE A REMPLIR QUOTIDIENNEMENT POUR LES DONNEES D'ACTIVITE DE LA
VIEILLE DU 5 JUILLET AU 15 JUILLET 2008**

Date	Postes de Secours								TOTAL
lundi 14 juillet 2008	D1	D2	D3	D4	G1	G2	CRF Concert	ADPC Concert	
Patients pris en charge									
Nombre total									
Par les secouristes									
Par les médecins									
Nombre de décès									
Patients évacués									
Nombre total									
Vers CHU - Site Charles Nicolle									
Vers CHU - Site Saint Julien									
Vers Clinique de l'Europe									
Vers une autre structure									
Moyens d'évacuation									
SMUR									
VSAV									
Autre moyen									
Origine des patients									
Seine-Maritime									
Autre département									
Autre pays									
Données épidémiologiques									
Problèmes liés à la chaleur									
Asthme									
Gastro-entérite									
Syndrôme méningé									
Accident cardiaque									
Blessures accidentelles									
Blessures résultant de rixes ou bagarres									
Noyades									



Ministère du Travail, des Relations Sociales, de la Famille et de la Solidarité
Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative

DIRECTION REGIONALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
DE HAUTE-NORMANDIE

Cellule Inter-Régionale d'Epidémiologie

☎ 02.32.18.31.64 ou 06.82.39.74.29

☎ 02.32.18.26.50

Mail : dr76-cire-alerte@sante.gouv.fr



VEILLE SANITAIRE ARMADA du 12 au 15 juillet 2008
BILAN QUOTIDIEN D'ACTIVITE DU SAMU/CENTRE 15 du HAVRE

En cas de non accès au serveur ou de dysfonctionnement, les données ci-dessous sont à compléter et à transmettre à la CIRE avant 10 heures.

JOURNEE DU	/ / 2008
I – <u>ACTIVITE GENERALE</u>	
Nombre d'affaires traitées	
I – <u>COMMENTAIRES</u>	
.....	
.....	
.....	

Nom et fonction de l'auteur de la fiche :

Signature (si transmission fax) :

La DDASS de Seine-Maritime et la CIRE Haute-Normandie
vous remercient de votre collaboration.

Fiche à transmettre quotidiennement avant 10 heures du 5 juillet au 15 juillet
par mail à dr76-cire-alerte@sante.gouv.fr dans la mesure du possible ou par fax au 02.32.18.26.50

DIRECTION REGIONALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
DE HAUTE-NORMANDIE

- 1.
2. **Cellule Inter-Régionale d'Epidémiologie**
 **02.32.18.31.64 ou 06.82.39.74.29**
 **02.32.18.26.50**

Mail : dr76-cire-alerte@sante.gouv.fr



VEILLE SANITAIRE ARMADA du 4 au 14 juillet 2008
BILAN QUOTIDIEN SECURITES SANITAIRE ET ALIMENTAIRE

**FICHE A REMPLIR QUOTIDIENNEMENT POUR LES DONNEES D'ACTIVITE DE LA VEILLE
DU 5 JUILLET AU 15 JUILLET 2008**

Cette fiche est à remplir par le cadre MISA au terme de chaque journée. Elle doit être transmise à la CIRE (Cellule Inter-régionale d'Epidémiologie de Haute-Normandie) **avant 10 heures.**

Journée concernée : 10/07/2008

3. Sécurité alimentaire

	Nombre de contrôles	Nombre d'anomalies	Type d'anomalies	Remarques
Restaurant				
Friterie				
Bar				
Bateau- restaurant				

4. Hygiène du site

	Nombre de contrôles	Nombre d'anomalies	Type d'anomalies	Remarques
Conteneur quai				
Conteneur restaurant				
Bloc sanitaire				
Rampe eau potable				
Evacuation eaux usées				

5. Eau potable

	Nombre	Type d'anomalies	Remarques
Prélèvements et analyses			
Résultats d'analyse physico-chimique non conforme			
Résultats d'analyse microbiologique non conforme			

Nom et fonction de l'auteur de la fiche :

Signature :

RAPPORT D'INSPECTION SUR SITE ARMADA ROUEN 2008 :INSTALLATION

	Références réglementaires :
	Code de la Consommation : art. L.121-1 et suivants, L. 213-1 et suivants, R. 112-1 et suivants
	Code de la Santé Publique
	Code rural : article L.213-1 et suivants
	Règlement CE 178/2002 ; Règlement CE 852/2004, Règlement CE 853/2004
Décret du 28/03/1960 ; Décret n°2002-1465 du 17/12 /2002	
Arrêté n°25361 du 8/01/1967 ; Arrêté du 27/03/1987 ; Arrêté du 20/01/1995 ; Arrêté du 9/05/1995	

Date de l'inspection : /07/2008	Heure :	Agent de contrôle :
Service de contrôle : ☐ D.D.S.V. ☐ D.R.C.C.R.F. ☐ D.D.A.S.S. ☐ S.H.S.P. Rouen		
Raison sociale / Enseigne de l'établissement / nom du bateau / exploitant / tel :		
Type d'établissement :		
Personne assistant au contrôle :		N° identifiant ARMADA :

C : conforme- NC :non conforme- PO :pas observé- SO :sans objet (1)

POINTS CONTROLES	COMMENTAIRES-EVALUATION : C/NC/PO/SO(1)
Environnement, abords, sectorisation des locaux, sol, parois latérales, toit, capacité de stockage en froid (réfrigéré, congelé)	
Circuit des denrées, personnel et déchets	
Eau potable	
Accès personnes à mobilité réduite	
Evacuation des eaux usées	
Lave mains et autres équipements de nettoyage/désinfection/séchage des mains à disposition du personnel	
Matériels de nettoyage – désinfection , stockage des produits de nettoyage et autres produits dangereux	
Equipements en contact avec les denrées ou en surplomb des denrées :absence de plan travail en bois et toile cirée, tuyaux contact alimentaire, stockage de la vaisselle (couverts , ustensiles)...	
Système de contrôle des équipements(thermomètres)	
Equipements relatifs aux déchets	
Hygiène générale du personnel, stockage des effets personnels, des vêtements de travail et du linge propre, certificats médicaux,	
Instructions spécifiques d'hygiène disponibles sur site	
Matières premières alimentaires et ingrédients – – respect des DLC	
Conditionnements et emballages	
Propreté, maintenance des locaux et équipements	
Plan de nettoyage et de désinfection , autres procédures écrites	

Suites données : (délai accordé pour pallier les manquements, P.V. , retrait de denrées, mesure de police administrative ...)

Nom et signature de l'agent de contrôle

Nom et signature de l'exploitant ou son représentant

Annexe 6 : fiche de contrôle des installations

DIRECTION des SERVICES VETERINAIRES

Avenue du Grand Cours
76107 ROUEN CEDEX 1
Tél : 02.32.81.82.32

DIRECTION DEPARTEMENTALE des AFFAIRES SANITAIRES et SOCIALES

BP 2032 X31,
rue Malouet
76040 ROUEN CEDEX
Tél : 02.32.18.32.18

MAIRIE de ROUEN Service d'Hygiène et de Salubrité Publique

Hôtel de ville
Place du Général de Gaulle
76037 ROUEN CEDEX 1
Tél : 02.35.08.86.66

DIRECTION DEPARTEMENTALE de la CONCURRENCE de la CONSOMMATION et de la REPRESSION des FRAUDES

30, Rue H. Gadeau de Kerville
76173 ROUEN CEDEX
Tél : 02.32.81.88.60

FICHE DE CONTROLE - ARMADA ROUEN :

A remplir en double exemplaire : 1 pour l'exploitant + 1 pour le contrôleur

Contrôle effectué par :

Service(s) :

Date :

Nom du(des) contrôleur(s) :

Heure :

Type d'installation :

Raison Sociale :

Exploitant :

- ☐ Utiliser pour le lavage des mains un lavabo à commande non manuelle, muni d'une réserve d'eau propre, de savon liquide et d'essuie-mains à usage unique
- ☐ Supprimer les plans de travail en bois et les toiles cirées
- ☐ Présenter les denrées non emballées à l'abri de toute source de pollution
- ☐ Respecter les Dates Limites de Consommation et conserver les étiquetages des produits en cours d'utilisation
- ☐ Afficher l'origine des viandes bovines
- ☐ Ne pas pratiquer la congélation "maison" ainsi que la recongélation de denrées, celles-ci constituant des pratiques dangereuses
- ☐ Placer tout produit altérable à la chaleur en enceinte réfrigérée ou glacière (+ 4°C maximum pour les viandes et charcuteries)
- ☐ Changer régulièrement l'huile de friture en utilisant les bidons d'origine que vous stockerez dans la cour intérieure du restaurant
- Une collecte spécifique sera mise en place par l'organisateur
- ☐ Maintenir en constant état de propreté la vaisselle et les ustensiles servant à la préparation. Les ranger à l'abri des souillures. Utiliser détergents et désinfectants - Rincer abondamment
- ☐ Ranger dans des endroits distincts le matériel d'entretien et les produits alimentaires (à l'abri des rongeurs pour ces derniers)
- ☐ Ranger les vêtements du personnel dans un endroit réservé à cet usage, à l'écart des aliments
- ☐ Ne pas utiliser de sciure sur le sol
- ☐ Interdire aux animaux l'accès aux zones de stockage et de fabrication alimentaires

Autres remarques :

.....

Réglementation de la Direction de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes :

- | | |
|---|--------------------------------------|
| ☐ Affichage des prix | ☐ Facturation |
| ☐ Obligation de présenter les bouteilles intactes et de les ouvrir en présence du client | |
| ☐ Remise de note au consommateur | ☐ Tromperie |

Délai accordé pour réaliser les prescriptions :

☐

immédiat

☐

..... jour(s)

Reçu notification le

L'exploitant de l'installation,

Le(s) contrôleur(s),

Surveillances sanitaire et environnementale de l'Armada de Rouen, édition 2008

Du 5 au 14 juillet 2008 s'est tenue la 5^e édition du rassemblement de bateaux "l'Armada" sur l'agglomération rouennaise en Seine-Maritime (76). Cette manifestation a accueilli sur cette période près de 8 millions de visiteurs dont 1,5 millions le long de la Seine lors de la descente jusqu'au Havre.

Tout rassemblement de population étant à l'origine d'une augmentation des risques sanitaires, une préparation à l'événement ainsi que la mise en place de dispositifs de secours, de soins et de veille sanitaire dédiés et ou renforcés durant la manifestation ont été travaillés en concertation par les acteurs de santé en région.

La Cellule interrégionale d'épidémiologie (Cire), en lien avec la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass) de Seine-Maritime, a été chargée de mettre en place un dispositif et d'assurer la surveillance épidémiologique pendant la manifestation.

Ce rapport présente une synthèse et un bilan de l'organisation du rassemblement et du dispositif des surveillances environnementale et épidémiologique.

Mots clés : rassemblement population, surveillance épidémiologie, réseau surveillance, Haute-Normandie

Environmental and health monitoring during the Rouen Armada - 2008

The fifth annual 'Armada' of Rouen, in the Seine-Maritime region was held from 5 to 14 July 2008. Over this period, the event hosted nearly 8 million visitors, including 1.5 million along the Seine, on the way down the Seine to Le Havre.

As any gathering of people is the source of increased health risks, the event was prepared, and emergency arrangements implemented. Surveillance and health care monitoring were also strengthened during the event in consultation with the regional health stakeholders. The Regional Epidemiological Unit (Cire), in connection with the Seine-Maritime health authorities, was tasked with providing an epidemiological surveillance and system during the event.

This report presents a summary and an assessment of the organization of the gathering and of the environmental and epidemiological surveillance system.

Citation suggérée :

Van Cauteren D, Lucas N. Surveillances sanitaire et environnementale de l'Armada de Rouen, édition 2008. Saint-Maurice: Institut de veille sanitaire; 2012. 25 p. Disponible à partir de l'URL : <http://www.invs.sante.fr>